



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

COMMUNE DE LA FERTE-VIDAME

ARRETE MUNICIPAL N° 2023-40

## Arrêté de voirie

### Modification de Branchement Aéro Souterrain - Travaux DOMO ELEC

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et les textes qui l'ont complétée ou modifiée ;

**Vu** le Code Général Des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2213-1, L2213-2 - L2212-2 et L2131-1 ;

**Vu** l'article R 610-5 du Code Pénal ;

**Vu** le Code de la Route, notamment ses articles L. 2212-1 et suivants ;

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - huitième partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié.

**Considérant** la demande de l'entreprise DOMO ELEC située 5 rue d'Imbermais 28500 Tréon pour la modification de branchement aéro-souterrain pour Enedis, client Monsieur Le Jeanne, incluant le remplacement d'un câble électrique sur la façade de la maison ;

**Considérant** que ces travaux nécessiteront une occupation temporaire de la route par un véhicule nacelle ;

**Considérant** la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la route et des travailleurs pendant la réalisation des travaux de débardages ;

**ARRETE**

#### Article 1 : Objet de l'arrêté

La circulation et le stationnement seront interdits rue Marcel Bravo le jeudi 11 janvier 2024 de 11h à 15h, afin de permettre à l'entreprise DOMO ELEC d'effectuer des travaux de modification de branchement aéro souterrain pour Enedis.

#### Article 2 : Signalisation

La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise pour informer les usagers de la voie publique de l'interdiction de circulation et de stationnement.

#### Article 3 : Exécution

Madame le Maire, Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera affiché à l'endroit concerné.

Fait à La Ferté-Vidame, le 19 décembre 2023

Le Maire, Catherine STROH

